

EMBARGO
2 AVRIL 2009, 10H30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'URGENCE D'UN DÉBAT PUBLIC SUR LA GOUVERNANCE

La FQOCF présente un mémoire à la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 7 instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants. D'entrée de jeu, Francine Blanchard et Marie Leahey, représentantes de la Fédération, estiment que le projet de loi 7 est imprécis et qu'il ne devrait pas être adopté dans sa forme actuelle. La Fédération, qui regroupe 205 organismes communautaires Famille oeuvrant sur l'ensemble du territoire québécois, remet en question tous les projets de loi qui ont comme but de mettre dans un même fonds l'argent public et l'argent privé, nouvelle donne en gouvernance qui permet aux donateurs privés d'infléchir les politiques gouvernementales en matière de développement social, de déterminer les priorités gouvernementales d'action. Au-delà des améliorations que l'on pourrait apporter au projet de loi 7, l'enjeu démocratique demeure et mériterait un débat public plus large : la société québécoise veut-elle changer le mode de gouvernance? La société québécoise est-elle prête à mettre fin à l'universalité des programmes sociaux? La société québécoise est-elle prête à vivre dans une démocratie où les acteurs privés, fondations ou autres, déterminent les priorités de l'État plutôt que dans une démocratie parlementaire?

Le mémoire de la FQOCF est disponible sur le site de la Fédération : www.fqocf.org

- 30 -

Source : Marie Leahey, directrice générale
450.466.2538, cellulaire : 514.772.2538
m.leahey@fqocf.org